... arrêter tout cycliste qui parcourt les routes sans autorisation écrite de l'autorité allemande. La tentative de fuite, après sommation, expose à être tué sur le champ.

Mons, le 24 septembre 1914.

Le colonel GRAJON,
Commandant responsable.

STEINICKE,
Commandant de l'étape.

L'état-major allemand à Hal

Depuis vendredi, un état-major allemand est venu s'établir à Hal. Ils occupent un hôtel et la gare. (Presse)

Pour le siège d'Anvers

Les Allemands ont installé un gros canon de siège à Grimberghem et un autre à Meysse. Pour empêcher que ces canons ne soient aperçus des habitants, ils ont enfermé tous les hommes dans les églises et les femmes ont été envoyées à Bruxelles.

Un charcutier de Bruxelles étant allé à Meysse pour acheter des porcs et n'ayant pas reparu, son fils alla à sa recherche, ainsi que plus tard son gendre ; mais tous deux ne revinrent pas. (Havas)

AUTOUR D'ANVERS

Brillant succès des Belges

Anvers, dimanche, 10 heures du soir (officiel). — Hier, samedi, un détachement de troupes allemandes, comprenant une brigade d'infanterie, deux régiments de cavalerie et six batteries, dont deux lourdes, a été surpris dans sa marche de Bruxelles sur Termonde, par Alost.

Attaquées en front et en flanc, ces troupes se sont retirées en désordre, vers Assche, laissant entre nos mains de nombreux prisonniers, des blessés et plusieurs caissons.

Aujourd'hui, dimanche, dans le but, vraisemblablement, de tirer vengeance de cet échec, Malines a été bombardé par des canons à longue portée. Des forces importantes ont prononcé un mouvement général sur notre front entre Malines et Alost.

Les attaques diverses des Allemands se sont usées contre nous. Vers Alost, notre division de cavalerie a réussi à prendre à revers l'aile gauche allemande.

En résumé, l'attaque des Allemands a échoué, et nos troupes ont conservé sans difficulté les positions acquises.

A MALINES

Les Allemands ont recommencé à bombarder Malines, dimanche matin, où la population était rentrée et s'occupait à réparer les dégâts produits par les précédentes canonnades. Les Malinois ont de nouveau dû abandonner leurs habitations pour fuir.

Le premier obus était tombé sur la gare, à 7 heures 45, ne causant que des dégâts matériels. Un autre obus atteignit l'église d'Hanswyck, qui fut gravement endommagée. Les établissements du brasseur De Cock, situés non loin de cette chapelle fameuse, souffrirent également beaucoup du bombardement. On voyait une colonne de fumée noire s'élever du quartier du centre avoisinant la cathédrale de Saint-Rombaut. (Bien Public).

A la honte éternelle de l'Allemagne

Un journal gouvernemental d'Anvers, la **Métropole**, publie une lettre émanant d'une haute personnalité belge, et invitant ses compatriotes à faire ériger, après la libération du territoire, dans toutes les villes et dans tous les villages où les Allemands commirent des atrocités, un monument commémoratif mentionnant les forfaits commis et le nom des victimes. « Ce témoignage, dit la **Métropole**, perpétuera le souvenir de nos souffrances, l'héroïsme de nos martyrs, l'ignominie de nos bourreaux. Il faut que partout, en Belgique, où ces crimes furent commis, se dresse ce terrible mémento — à la fois memento de gloire pour les victimes et d'opprobre pour les assassins. »

L'action de la Russie

CE QUE FUT L'ENTRÉE DES TROUPES RUSSES DANS LA PRUSSE ORIENTALE

Dans un article intitulé : « De la Seine au Niemen », le **Messager de l'Armée** écrit :

« Notre entrée en Prusse ne fut qu'une démonstration qui nous coûta aussi cher qu'à nos ennemis. Grâce à elle, nous avons attiré les forces allemandes qui autrement auraient peut-être déblayé la voie « pour le dîner du kaiser à Paris ».

« Avec ses rangs décimés, l'armée allemande est obligée de tout recommencer. Entre les rives du Rhin et le Niemen sera creusé le tombeau du militarisme germanique, et cela inaugurera une nouvelle page de l'histoire du peuple allemand. »

En Galicie et en Hongrie

Une dépêche de Pétrograd annonce que les Russes ont occupé les meilleures positions autour de Przemysl. Le siège continue avec une grande violence. De nombreux forts sont déjà détruits.

La reddition de la ville est imminente. (Fournier).

—o—

Les Russes semblent bien ne pas se laisser hypnotiser par le siège de Przemysl, dont l'importance stratégique, depuis la prise de Jaroslaw, a beaucoup diminué. Les télégrammes nous apprennent, en effet, qu'ils poursuivent l'ennemi vers le sud-ouest et sont entrés en Hongrie.

Paris, 27. — En Galicie, les Russes ont occupé Debira.

Une grande colonne ennemie en retraite de Przemysl vers Sanok (à 40 kilomètres environ de Przemysl) a essuyé le feu de l'artillerie russe et s'est enfuie en abandonnant un parc de trains automobiles.

Au col Oujok, les Russes ont battu un détachement ennemi et pris de l'artillerie et de nombreux prisonniers.

Continuant la poursuite, les Russes sont entrés en Hongrie. (Havas).

LA VIE AGRICOLE EN RUSSIE

Pétrograd. — On annonce que la guerre n'eut pour ainsi dire aucune influence sur la vie agricole en Russie. Les paysans non appelés sous les drapeaux ont rentré les blés de ceux qui combattent, ensemencé leurs champs et exécuté les autres travaux agricoles. Grâce à cette solidarité unanime, les horreurs d'une crise économique sont complètement conjurées.

Les Polonais Autrichiens refusent de combattre les Russes

Varsovie, 28 septembre. — Les succès russes en Galicie ont montré très clairement d'abord que les prévisions de dissentiments au sein des troupes autrichiennes étaient pleinement justifiées et, en second lieu, qu'il y avait désaccord profond entre les généraux allemands et autrichiens.

Les brillantes victoires des Russes sur les Autrichiens sont dues pour une certaine partie, au refus des Polonais autrichiens de combattre contre les Russes ; de grandes quantités d'armes et de munitions ont été librement et volontairement remises aux généraux russes par les régiments austro-polonais, et ont aidé matériellement au succès. Je ne puis donner de précisions mais je suis autorisé à dire que d'importants changements effectués sur le théâtre des opérations qui se déroulent le long de la frontière prussienne décideront la date de la marche sur Berlin. (Daily Express).

Un aviateur Triestin fuit l'armée autrichienne

Rome, 28 Septembre. — L'aviateur triestin Widmer, enrôlé dans l'armée autrichienne parvint à fuir avec son aéroplane. Il est arrivé à Venise. Widmer avait précédemment effectué le raid Trieste-Rome. (Fournier).

EN AUTRICHE

L'offensive serbe

Nisch. — La situation reste inchangée sur la Drina.

Le centre autrichien redouble d'efforts au Nord en vue de traverser la Save et le Danube.

D'autre part, les Serbes, avançant dans la Bosnie, ont occupé Romanta, à proximité de Serajevo.

LES AUTRICHIENS emploient des balles explosibles

Nisch. — Suivant le rapport de tous les généraux serbes, les Autrichiens emploient sur tout le front des balles explosibles. Tous les soldats en possèdent une proportion de 20 pour cent. (Havas).

EN ALLEMAGNE

Les prisonniers de Maubeuge EN WESTPHALIE

Un territorial, fait prisonnier, a réussi à faire parvenir de ses nouvelles à sa femme.

Dans sa lettre, il annonce que les prisonniers de Maubeuge ont été transportés en Westphalie, près de Münster (ne pas confondre avec Munster, en Alsace). Ils sont en excellente santé, subissent leur triste sort avec philosophie, et les joyeux lurons, qui sont nombreux parmi eux, s'efforcent de maintenir toujours une saine et réconfortante gaieté.

Les prisonniers sont occupés pour l'instant à aménager leur camp, et comme ils travaillent pour eux, ils prennent soin de rendre la meilleure possible leur installation.

Le soldat ajoute qu'ils ne sont pas maltraités et qu'ils sont convenablement nourris.

Le Kaiser en Prusse Orientale

Londres. — On mande de Petrograd au « Times » : Le Kaiser arriva en Prusse orientale.

La vérité commence à être connue

Paris, 27. — Des voyageurs arrivés en Hollande venant de Berlin assurent que la retraite des armées allemandes commence à être connue à Berlin. Les Berlinois se rendent compte des difficultés de la campagne actuelle. Les protestations sont impitoyablement réprimées.

Des autres voyageurs venant de Hambourg disent que l'effervescence se manifeste dans la population. (Fournier)

EN ITALIE

Le moratorium est prorogé

Rome. — Un décret royal proroge le moratorium venant à échéance le 30 septembre jusqu'au 31 décembre. Ce décret prescrit notamment que les établissements de crédit pourront limiter les remboursements faits avant le 4 août à 10 0/0 pour chacun des mois d'octobre, novembre, décembre. Les Banques d'émission, Caisses d'épargne postale devront cependant, comme à l'ordinaire, rembourser entièrement les dépôts.

Pour les lettres de change venant à échéance en octobre, novembre et décembre, il est accordé un moratorium de un à trois mois, pourvu que chaque mois vingt pour cent du montant soit payé ainsi que les intérêts à raison de 6 0/0 par an. (Havas).

—o—

Ce décret de prorogation semble bien indiquer que l'Italie ne se désintéresse pas et n'a nulle envie de se désintéresser du conflit européen, où le moindre prétexte pourrait l'appeler à jouer un rôle.

La Roumanie mobilise

Le « Corriere d'Italia » de Rome dit savoir de bonne source que le gouvernement Roumain a décidé la mobilisation générale, et l'ordre en sera donné dans huit jours.

On croit que les ordres donnés à l'armée Roumaine seraient de pénétrer en Autriche par la Transylvanie.

UN NOUVEL EMPRUNT ROUMAIN

Un télégramme adressé de Rome au « Central News » parle de la préparation d'un nouvel emprunt roumain de 8 millions de livres sterling (200 millions de francs).

En Chine

Les attaques japonaises continuent contre les possessions allemandes dans le Chan-Toung et contre le port de Tsing-Tao. Les aéroplanes ont fait des reconnaissances qui préparent de nouveaux succès.

Les pertes du Japon dans cette guerre sont actuellement de 312 hommes. (Havas).

MORTS POUR LA PATRIE

A LILLE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lille, le 28 Septembre 1914.

Madame Cardon-Dupont n'a reçu aucune dépêche officielle émanant directement du *Ministère de la Guerre*, lui confirmant la cruelle annonce parue officieusement ce matin dans la *Croix*, touchant son cher fils Désiré-Jean-Louis Cardon, lieutenant au 273e d'infanterie, attaché au Contentieux des Mines de Lens et toujours très fidèle hospitalier brancardier de Lourdes.

Des demandes d'informations précises sont lancées un peu partout en ce moment par la famille : que la volonté de Dieu soit faite et si, l'assurance d'une simple note à elle remise lui était malheureusement confirmée, elle en avertirait pieusement Monsieur le Directeur de la « Croix du Nord », à qui elle offre tous ses respects.

De la part de la Famille.

A WAMBRECHIES

Un service sera célébré le mercredi 30 courant, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de M. **Augustin Leclercq**, caporal au 351e de ligne, tué au champ de bataille d'Ornel (Meuse).

A SANTES

Nous venons d'apprendre avec regret la mort du soldat **Albert Dartois**, âgé de 22 ans, tué à l'ennemi le 29 Août, à Crevic (Meurthe-et-Moselle).

A TOURCOING

Un Obit sera célébré Jeudi, à 8 h. 1/2 au Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de M. **Ildefonse-Joseph Holvoet**, soldat au 362e régiment d'Infanterie, tué le 24 Août, au combat d'Etain.

A HALLUIN

La Mairie d'Halluin vient de recevoir l'avis du décès du **caporal Joseph Dumortier**, faisant partie du 8e d'infanterie, tué à l'ennemi à Dinant, le 15 Août 1914.

Ce militaire était le fils de M. Alphonse Dumortier-Delmaet, propriétaire à Menin, rue d'Ypres.

A ARMENTIERES

On annonce le décès, à Juvisy, d'**Edouard Orgaer**, soldat au 43e de ligne, mort le 1er Septembre, des suites de ses blessures.

Conseil général du Nord

Deuxième session de 1914

Lundi matin, à 11 heures et demie, le Conseil général s'est réuni pour sa seconde session de 1914.

Sont présents : MM. Vancauwenberghe, Barrois-Brame, Barrois-Lepers, Mœneclaey, Morael, Delory, Hentgès, Ghesquière, Briffaut, Potié, Lorthioir, Bonte, Scrive, Ghestem, Lescut, Crépy-Saint-Léger, Coquelle, Durre, Binauld, Fouquet-Lelong, Bourdon, Wilmot, Vandenbussche, Duquenne, Lefebvre, Cantineau, Remy et Chuffart.

M. le Préfet et M. Borromée, secrétaire-général, assistent à la séance.

MM. Leglay, Davaine et Castiau se sont fait excuser.

M. Cleys, président d'âge, fait voter à mains levées le maintien du bureau sortant.

C'est donc **M. Vancauwenberghe** qui vient prendre place au fauteuil de la présidence, tandis que **M. Durre** remplit les fonctions de secrétaire.

L'HOMMAGE A NOS ARMÉES

M. Vancauwenberghe. — Depuis notre dernière réunion, des événements graves se sont produits, que nous n'attendions pas si tôt.

Je vous propose d'envoyer les félicitations de l'assemblée à notre vaillante armée française (Applaudissements), à la noble nation belge, si jalouse de son indépendance, qui s'est révélée une bonne et forte race. Elle nous a permis de faire notre mobilisation dans des conditions très favorables.

Les Anglais aussi ont droit à nos félicitations et à nos remerciements pour leur courage, leur endurance et leur noble simplicité.

Les Russes font, à l'ouest, la part de besogne qui leur incombe.

M. Barrois-Lepers. — N'oublions pas nos amis les Serbes qui, de leur côté, font tête à l'ennemi commun (Applaudissements).

M. Vancauwenberghe. — Oui, les Serbes ont droit, comme les autres alliés, à notre vive reconnaissance.

Je vous propose encore d'adresser l'hommage de notre loyalisme au Gouvernement de la République, qui assume la lourde tâche de maintenir l'honneur de la France éternelle. Vive la France ! Vive le droit !

M. le Préfet. — Je m'associe aux félicitations que M. le Président vient d'adresser aux armées alliées et je forme des vœux, à mon tour, pour leurs succès.

« La victoire, notre pays l'a toujours méritée par la supériorité de sa civilisation et par la valeur de son droit. La France ne peut pas plus succomber que l'Idéal dont elle est la plus haute expression dans le monde.

Soyons particulièrement fiers de notre Nord, qui offre à la Patrie un si courageux exemple ! Plusieurs de nos arrondissements sont encore occupés par l'ennemi : ils sont en proie aux misères poignantes de l'invasion. Mais leur délivrance est proche et bientôt nous aurons la joie de panser leurs blessures ».

M. Vancauwenberghe. — Au nom de l'assemblée, j'adresse un salut amical à ceux de nos collègues qui sont à l'armée et à ceux qui, dans les arrondissements occupés par l'ennemi, s'emploient à réconforter la population.

VOTE DES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1915

Il est décidé que les **demandes** de bourses devront être adressées à la Préfecture (4e bureau), où elles seront examinées par la Commission départementale et l'Administration préfectorale.

M. Vancauwenberghe prie ensuite ses collègues d'accepter les propositions budgétaires dressées par M. le Préfet pour l'exercice 1915.

Ces propositions se résument comme suit :

Recettes ordinaires	24.627.875 07
Recettes extraordinaires	3.674.876 53
Total	28.302.751 60
Dépenses ordinaires	24.619.580 75
Dépenses extraordinaires	3.671.330 76
Total	28.290.901 51
Excédent de recettes	11.850 00

La répercussion que les événements actuels entraîneront pour certaines parties du département nécessitera des dépenses nouvelles sur lesquelles le Conseil général statuera le moment venu.

La Commission du budget estime que le Conseil général doit, pour parer aux nécessités urgentes, voter le budget de 1915, arrêter le répartement des contributions directes et créer, par voie d'imposition, les ressources indispensables pour assurer la marche des divers services dont le fonctionnement ne peut être entravé sans porter atteinte aux intérêts vitaux du département ; enfin, nommer la Commission départementale et lui donner une délégation étendue pour le règlement des affaires nécessitant une solution immédiate.

La délégation à donner à la Commission départementale devrait être suffisamment large pour éviter tout retard préjudiciable aux intérêts du département.

Ces propositions sont adoptées.

LA SUPPRESSION DES BREVETS ALLEMANDS

M. Ghesquière. — Dans sa séance du 25 septembre, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a proposé de supprimer les privilèges des brevets d'invention et des marques de fabrique déposés en France par les Allemands. Je propose que nous suivions cet exemple. — Adopté.

POUR LES PETITS COMMERÇANTS

M. Saint-Venant propose que les allocations prévues pour les foyers dont les soutiens sont sous les drapeaux soient consenties aux familles qui exercent un petit commerce insuffisant pour assurer leur subsistance. — Adopté.

POUR LES RÉFUGIÉS

M. Durre attire l'attention de ses collègues sur la situation pénible de certains réfugiés sans ressources.

M. le Préfet. — Toutes les mesures possibles ont été prises par la Municipalité de Lille avec un empressement et une générosité que je me plais à reconnaître.

M. Binauld. — Les Lillois ont hébergé, en effet, aussi bien que possible, les réfugiés. Mais il en arrive chaque jour de nouveaux et les logements vont manquer. Pour dégorger Lille, ne serait-il pas possible d'envoyer certains réfugiés dans des localités voisines?

M. le Préfet. — Un bureau a été organisé à la Préfecture pour ce service.

M. Ghesquière insiste pour que les réfugiés soient de préférence logés par famille. On éviterait ainsi des promiscuités fâcheuses.

De plus, beaucoup de Lillois généreux consentiraient volontiers à recevoir dans leurs demeures ceux que l'invasion a chassés.

LA CLOTURE

M. Coquelle demande la parole pour le dépôt d'une dizaine de vœux.

M. Delory propose d'ajourner toute discussion. Mieux vaut, dit-il, intervenir directement auprès des administrations compétentes.

Il en est ainsi décidé.

Avant de lever la séance, **M. Vancauwenberghe** invite ses collègues à donner, chacun dans sa région l'exemple de l'abnégation et du courage civique : « Nous nous retrouverons, dit-il, quand la France sera heureuse et victorieuse ».

La session est close vers 1 heure moins le quart.

POUR LE RAVITAILLEMENT

LA VIANDE

Contrairement à ce que l'on aurait pu redouter, les prix de vente des viandes fournies par les diverses espèces animales n'ont pas augmenté depuis le début des hostilités.

Le *BŒUF* est resté sensiblement aux mêmes cours que ceux auxquels il était vendu avant la guerre.

La diminution numérique de la population, qui a d'ailleurs restreint sa consommation, a compensé jusqu'à ce jour la raréfaction progressive du bétail indigène.

La suspension des droits de douane sur les bestiaux n'a eu qu'une très faible répercussion sur nos approvisionnements en bœufs. Les achats faits en Belgique ont été assez limités, le pays voisin ayant lui-même des besoins qui l'ont empêché de nous faire tirer tout le parti que nous aurions pu espérer de cette suspension des droits.

Si nous devions continuer à vivre sur nos propres ressources, nous ne tarderions sans doute pas à subir les conséquences de la situation actuelle.

Mais heureusement certaines régions de la France, telle la Normandie, tiennent à notre disposition d'immenses troupeaux où nos chevillards pourront opérer de nombreux prélèvements dont le transport sera assuré par la Compagnie du Chemin de Fer du Nord dans des conditions telles que l'on peut assurer que la viande de bœuf ne nous manquera pas et que ses prix actuels pourront sans doute être conservés.

Le *MOUTON*, dont la production nationale est, chaque année, plus réduite, et qui n'a pu nous être envoyé de Belgique qu'en quantité infime, a maintenu, depuis six mois au moins, un cours pour ainsi dire invariable.

Très demandé à partir de l'époque actuelle et durant tout l'hiver où le ragoût est en grand honneur dans nos ménages, le mouton du pays serait plus voisin de la hausse que de la baisse, si les apports d'Australie, d'Argentine, etc., qui seront bientôt, croyons-nous, de plus en plus considérables, n'étaient de nature à empêcher toute augmentation des prix, sinon à provoquer leur fléchissement.

Le *VEAU*, qui a été jeté en abondance sur le marché depuis six semaines, a connu des cours qui n'avaient pas été pratiqués depuis longtemps.

La boucherie de détail qui, pendant des années, avait vendu, pour ainsi dire, sans bénéfice, la viande de veau, a pu, avec elle, dans ces dernières semaines, réaliser des profits qu'elle appelait « compensateurs », alors que le public, qui savait toute l'étendue de la différence existant entre les prix d'achat et les prix de vente, les qualifiait, avec une brutalité sans doute un peu exagérée, de « scandaleux ».

Par l'organe de ses représentants autorisés, la boucherie de détail vient d'annoncer que désormais et pendant tout le temps que durerait la baisse actuelle, elle ferait bénéficier sa clientèle des avantages que lui consent le commerce de cheville.

Le consommateur doit donc, dès à présent, pouvoir manger relativement à bon compte la viande de veau ; s'il en était autrement, c'est que les promesses faites n'ont pas été tenues, et les administrations municipales intéressées auraient le devoir d'user des droits qu'elles tiennent de la loi pour réagir contre un état de choses qui serait réellement inacceptable.

Tout ce qui vient d'être dit de la viande de veau s'applique également à la viande de *PORC*.

Grâce à la suspension des droits de douane et aux achats considérables qui sont effectués en Belgique, le cours du porc a très notablement fléchi : les chevillards en porc et les charcutiers ont pu et peuvent abaisser sérieusement leurs prix de vente.

Au consommateur de dire s'il a satisfaction à ce point de vue ; à MM. les Maires, dans le cas contraire, d'opposer au mal le remède que la situation comporte.

En résumé, la population n'a pas eu et ne doit pas avoir à souffrir des événements en ce qui concerne son alimentation en viande.

Il n'est pas, en effet, jusqu'aux *ANIMAUX DE BASSE-COUR* qui n'aient baissé de prix dans des proportions importantes.

Le *LAPIN*, pour ne parler que de l'hôte de la basse-cour, dont la chair est si appréciée par l'ouvrier, se vend couramment aujourd'hui aux Halles centrales de Lille, tué et vidé, de 1 fr. 60 à 1 fr. 70 le kilogramme, soit à 16 et 17 sous la livre.

PAIN

Etant donné les besoins très différents des populations du Nord, la Commission de l'Alimentation a prié M. le Préfet d'inviter les Municipalités à fixer la taxe du pain en se basant sur les derniers prix faits pour la farine.

Les meuniers trouveront facilement les blés indigènes dans les campagnes et les cultivateurs ne demanderont pas mieux que de s'en débarrasser au fur et à mesure des battages sans qu'il soit pour cela nécessaire d'avoir recours aux blés venant de l'étranger.

LILLE

BRAVOURE D'UN SERGENT LILLOIS

Le sergent Cristin, du 110e d'infanterie, fils de M. Cristin, rue de la Barre, 102, s'est distingué au combat des 29 et 30 août, a été cité à l'ordre du jour de l'armée pour son courage et sa belle conduite pendant le combat. Il a été proposé pour la médaille militaire et nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille.

POUR NOS SOLDATS

Mme Georges Lyon, infiniment reconnaissante aux nombreuses personnes de la région qui, répondant à son appel, lui ont, en abondance, remis ou fait remettre des dons destinés aux ambulances de Lille, tient à leur en exprimer ses vifs remerciements et ceux de nos si chers blessés. Aussi bien elle était sûre, quand elle s'adressait au patriotisme de nos concitoyens que sa demande serait entendue. Grâce à ces libéralités, nos soldats atteints au champ d'honneur ont pu trouver dans les différents hôpitaux de notre ville le confort et les douceurs que les diverses Sociétés de la Croix-Rouge s'empressent à leur prodiguer.

Elle est bien convaincue que cette large source de générosité ne sera point de si tôt tarie. La saison froide arrive à grands pas, la guerre menace d'être longue. Mme Georges Lyon n'hésite pas à renouveler avec plus de force encore, s'il est possible, son appel à tous et à toutes pour que les apports se multiplient. Que ces secours soient répartis aux ambulances ou qu'ils soient distribués aux avant-gardes, l'utilité en sera inappréciable.

Comment tous les cœurs ne se laisseraient-ils pas emporter à cet élan de bonté et de solidarité ?

Ne sont-ce pas nos fils, nos frères nos maris qu'il s'agit de protéger contre le froid et les frimas ?

Ces héros qui auront sauvé notre France sont nos héros à nous ; ils sont de notre chair, de notre sang, que ne ferons-nous pas, que ne donnerons-nous pas pour amoindrir leurs épreuves et ainsi favoriser leur magnifique mission ?

Les dons en espèces ou en nature seront reçus avec la plus grande reconnaissance, Hôtel de l'Académie, 32, rue Saint-Jacques.

Paroisse Sainte-Catherine. — L'adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement aura lieu dans cette paroisse aujourd'hui mardi 29 septembre. La Grand'Messe sera chantée à 10 h., les Vêpres à 3 h. Le Salut, Sermon et Procession de clôture, à 5 h. 1/2.

Pour remédier à la pénurie de monnaie de Lille rappelle à MM. les Industriels qu'ils peuvent trouver des coupures de 1 et 2 fr. peuvent trouver des coupures de 1 et 2 fr. à la Banque d'Emission de Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Lille, de M. Maurice Dominique, organiste à la paroisse Saint-Etienne, décédé à l'âge de 36 ans, administré des Sacrements.

— On annonce la mort du colonel Degoutin, commandeur de la Légion d'Honneur, qui avait commandé les Mobiles du Nord en 1870-71, décédé à Nancy le 1er septembre.

Ses anciens compagnons d'armes se réuniront mercredi prochain 30 Septembre, à 5 h., à l' « Elysée », boulevard de la Liberté, 65, à Lille.

— On annonce la mort de Mme Auguste Sarazin, née Céline Steverlynck, tertiaire de Saint-François, décédée 38, rue de Roubaix, le dimanche 27 septembre, à l'âge de 76 ans, munie des Sacrements.

Ses funérailles auront lieu demain mercredi 30 septembre, à onze heures, en l'église Saint-Maurice.

A la Banque de France. — D'après les articles 1 et 6 d'un décret publié au **Journal Officiel** du 30 Août 1914, les prorogations accordées par les décrets du 31 Juillet et du 30 Août pour les effets créés antérieurement au 4 Août étant purement facultatives par les débiteurs, ceux qui en bénéficient sont de plein droit redevables d'un intérêt calculé dans les conditions suivantes : (Art. 6).

Pour les lettres de change, les billets à ordre ou au porteur, les chèques, à l'exception des intéressés qui seraient désireux de même, les mandats et les warrants: 5 pour 100 à dater du lendemain du jour où le paiement était primitivement exigible (Art. 1er).

En conséquence la Banque de France informe le public qu'elle tient à la disposition des intéressés qui seraient désireux de se libérer sans attendre l'échéance de la dernière prorogation tous les effets dont elle est porteur. Il suffira pour cela d'écrire à la succursale de Lille, 75, rue Royale, en indiquant l'échéance primitive et le montant des effets ainsi que l'adresse exacte des tirés. Ces effets seront présentés dans un très bref délai aux domiciles indiqués.

Pour les réfugiés. — Un grand nombre de réfugiés sont arrivés à Lille depuis quelque temps. La plupart d'entre eux manquant de tout, se sont adressés à la Mairie, qui a suppléé dans la mesure du possible, à leur manque de ressources.

Beaucoup de malheureux continuant de débarquer à Lille, la Mairie recevrait avec reconnaissance une liste de personnes généreuses voulant bien mettre à sa disposition des vêtements, chaussures chapeaux, casquettes, etc. Ces divers objets, même usagés, seront très bien reçus.

Des voitures envoyées par la Municipalité, passeront par les demeures de nos concitoyens qui voudraient bien donner leur nom à la Mairie.

POUR LES INCENDIÉS D'ORCHIES

Mme Jules Defretin, 20 fr. — Anonyme, 10 fr. — M. et Mme Georges Herlin, 100 fr.— Anonyme A. B. Lille, 20 fr. — Mgr Carton, 20 fr. — Anonyme, 20 fr. — B. de R., 5 fr. — Abbé G. Decock, 20 fr. — Anonyme, 0 fr. 50. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 50 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle Marie Lefebvre-Delelombe, 10 fr. — M. M. Verley-Decroix, 1.000 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 50 fr. — Anonyme, 50 fr. — Anonyme, 100 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme Tourcoing, 10 fr. — Anonyme Tourcoing, 1 fr. — Anonyme, 50 fr. — Anonyme, 20 fr. — Un prêtre de Tourcoing, 20 fr. — Henri Flament, 20 fr.— Anonyme, 20 fr.— Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 5 fr. — Famille D. D. 100 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 20 fr.— Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 25 fr.— Anonyme, 1 fr. — Total, 1.863 fr. 50.

ROUBAIX

La Croix-Rouge adresse un appel au public

Les convois Automobiles de la Croix-Rouge se sont succédés dans la journée d'hier, pour rapatrier les blessés recueillis sur les derniers champs de bataille, et qui vont maintenant recevoir les soins les plus empressés.

C'est ainsi que se manifeste le bien que la Croix-Rouge peut et doit procurer à nos soldats. Les nouvelles recueillies, nous prouvent qu'il y a encore beaucoup à faire, et que la générosité du public n'a pas encore été suffisamment éprouvée.

De toute nécessité il faut augmenter le nombre de lits dans des proportions considérables, pour hospitaliser encore un plus grand nombre de blessés.

Qu'importe le sacrifice quand il s'agit de rendre aux familles, les fils, les pères, et les maris, et à la France ses plus vaillants soldats.

Que la leçon d'abnégation que nous donnent nos soldats, ne reste pas pour nous sans profit et que tous comprennent, dans un sentiment de vrai patriotisme qui exclut tout égoïsme, qu'il faut et qu'ils doivent faire encore les généreux efforts qu'attend de nous la Patrie pour sortir enfin victorieuse du combat.

La Croix-Rouge réclame des lits en fer, des sommiers, des matelas, traversins, oreillers, draps, couvertures, vaisselles de chambre, etc. Elle demande en outre à tous les négociants et fabricants de chaussures de lui faire des propositions pour les souliers nécessaires aux convalescents.

L'Administration demande qu'on lui fasse connaître, 42, rue des Fabricants, Télép. 2.82, les objets qu'elle peut faire prendre à domicile.

HEM

La mort de M. le Curé de Saint-Corneille. Les paroissiens de Saint-Corneille ont appris avec une douloureuse émotion la mort de leur dévoué curé, M. l'abbé Denhaene, dont la santé était chancelante depuis plusieurs mois. En des circonstances délicates le zélé curé avait su se concilier la sympathie respectueuse de ses ouailles. Il sera universellement regretté. Son trop court ministère dans la paroisse, laissera un profond souvenir. Les fidèles prieront pour le pasteur qui sans compter s'est dépensé pour le bien de leurs âmes.

TOURCOING

POUR NOS SOLDATS CONTRE LE FROID

Un Comité composé de MM. Albert Trentesaux, Maurice Caulliez, Rasson Bollet, Eugène Petitsimon, Eugène Delerue-Lombard s'est constitué pour réunir tout ce qui est nécessaire pour protéger du froid nos braves soldats. Le Comité recevra avec reconnaissance les chandails, tricots de laine, caleçons, chaussettes, chemises et ceintures de flanelle et autres objets de même nature qu'on voudra bien lui faire parvenir chez MM. Noz et Cie, rue des Ursulines, 44, à Tourcoing. Il demande à chacun de contribuer dans la mesure de ses moyens au bien-être de nos soldats. Le Comité se chargera de faire parvenir à nos troupes les objets qui lui seront confiés. Tout ce qui est déjà confectionné partira sans retard. Mais l'œuvre du Comité est permanente, et il demande à toutes les femmes et à toutes les jeunes filles de travailler, dès à présent et pendant la mauvaise saison à la confection d'articles de lainage afin de préserver du froid nos soldats appelés bien souvent à camper en rase campagne.

Les Femmes de France jadis filaient leur quenouille pour payer la rançon de Duguesclin prisonnier. Les Femmes de la France d'aujourd'hui travailleront toutes pour garder la santé à ceux qui combattent pour la défense de la Patrie.

Vestiaire des Ecoles Catholiques. — Les dames qui ont encore chez elles du travail pour les enfants des écoles sont priées de le terminer et de le renvoyer au siège de l'Œuvre, 18, rue de Tournai.

La souscription du Comité de Secours s'élève actuellement à 759.575 fr. 70.

HALLUIN

Dons aux soldats. — La Mairie informe les personnes qui désireraient faire des dons de linge et de vêtements chauds pour les militaires aux armées, qu'elles peuvent déposer les paquets à la Mairie, qui les fera parvenir aux établissements militaires chargés de la distribution.

Chaque paquet devra porter extérieurement une étiquette en toile solidement cousue et portant indication du contenu.

ARMENTIERES

Blessé à la bataille de la Marne. — Victor Mathelin, ancien instituteur catholique, sergent d'infanterie, blessé à Ormel, a été transporté à l'hôpital de Quimper.

ARMENTIÈRES. — Du 26 au 28 septembre 1914. — Décès. — Albert Bonnet, 34 ans, Chemin-Vert, 3. — Louise Coudenys, 5 mois, impasse Saint-Nicolas, 77. — Marie Jada, 77 ans, place de l'Eglise, 2.

HOUPLINES

Un brave. — Rodolphe Hallot, sergent au 8e de ligne, nommé adjudant sur le champ de bataille, blessé aux environs de Reims, est soigné à l'hôpital de Bayonne.

Incendie. — Le feu a détruit dimanche, à 5 heures du soir, chez M. Alfred Duthoit, une meule d'hivernage et une meule de paille. Il y a assurance.

FLEURBAIX

La rentrée des classes à l'école libre des filles du Patronage est fixée au vendredi 2 octobre.

FUNERAILLES

Les événements ne nous permettant pas de prévenir individuellement avec sûreté nos parents, amis et connaissances du décès de

Louis-Henri WILLEM

Fabricant, administré des Sacrements, veuf de dame Flora Liagre, décédé à Roubaix le 26 septembre 1914, à l'âge de 58 ans, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **mardi 29 septembre, à 10 heures**, en l'église **Saint-Sépulcre, à Roubaix**, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire boulevard de Cambrai, N° 8.

Les dames sont priées d'y assister. 10262

Les événements ne nous permettant pas de prévenir nos parents et amis, le présent avis tiendra lieu de faire-part du décès de

Monsieur Charles SION

Coiffeur

Epoux de Madame Héloïse QUINZEBILLE

décédé le 27 septembre 1914, dans sa 62e année, administré des Sacrements. Ses funérailles auront lieu le mercredi 30 courant, à **dix heures**, en **l'église Saint-Maurice à Lille**. Inhumation au cimetière de l'Est.

L'assemblée à la maison mortuaire, 23, rue Faidherbe, à 9 heures 3/4. 10.265

Les événements ne nous permettant pas de prévenir individuellement nos parents, confrères et connaissances du décès de

Maître Victor-Joseph DENHAENE

Curé d'Hem Saint-Corneill

décédé le 28 septembre, à l'âge de 53 ans, administré des Sacrements, nous les prions de considérer ce présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **jeudi 1er octobre, à dix heures et demie**, en l'église de Saint-Corneille à Hem, d'où son corps sera conduit au cimetière de la paroisse pour y être inhumé.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Auguste SARAZIN

Née Céline STEVERLYNCK

Tertiaire de Saint-François

pieusement décédée à **Lille**, le **27 septembre** 1914, à l'âge de soixante-treize ans, munie des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **mercredi 30** dudit mois, à **onze heures**, en l'église Saint-Maurice, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

Un Nocturne et les Laudes seront chantés la veille, à cinq heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix, 38, à dix heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de les remplacer par des prières.

MESSES & OBITS

Un obit sera chanté le **Jeudi 1er Octobre, à dix heures** en l'église Saint-Hilaire à **HALLUIN**, pour le repos de l'âme de

Maître Léon DANSET

caporal au 351e régiment d'infanterie et vicaire à Houplines (Saint Charles), fils de M. Achille Danset-Derreestère, tombé au champ d'honneur le 25 août à Foameix (Meuse), à l'âge de 27 ans.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Emile TOULEMONDE, M. et Mme Paul TOULEMONDE ont été profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à la suite du décès de leurs enfants. Ils adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui ont assisté au service religieux ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

PENSIONNAT N.-D. AUXILIATRICE
Institution libre de jeunes filles, Lille, 192, rue Léon-Gambetta. La rentrée aura lieu à la date précédemment fixée, c'est-à-dire le 1er octobre. 10.163

DOUAI — PENSIONNAT DES DEMOISELLES DURUT. La rentrée des classes aura lieu à la date indiquée précédemment, c'est-à-dire le vendredi 2 octobre 10174

INSTITUTION CHARLEMAGNE 35, rue de la Barre, Lille. Institution pour Garçons. La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Inscriptions, tous les jours, rue de la Barre, 35. 10205

OMERIES. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, à Omeries, près Tournai. La rentrée des pensionnaires aura lieu le mardi 29 septembre. 10.217

NÉCHIN. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION DES SACRÉS-CŒURS. — La date de la rentrée reste fixée au jeudi, 1er octobre, les religieuses nous prient d'en informer les familles. 10.237

Institution des Frères Maristes à Péruwelz-Bonsecours (Belgique). Sur les instances de plusieurs familles et pour rassurer les parents, la rentrée des Elèves-Pensionnaires est reportée au mercredi sept octobre. 10.271

LA BASSÉE. — Institution Saint-François de Sales. — La rentrée des classes aura lieu pour les pensionnaires le mercredi 7 octobre, dans l'après-midi, et pour les externes, le jeudi 8, à huit heures du matin.

Mr et Mme H.-B. WALKER ont l'honneur d'informer le public qu'ils continuent à donner des leçons d'**anglais**. Préparation spéciale aux examens de langues vivantes. S'adresser rue de Cambrai, 128, Lille. 10.268

SERVANTE est demandée pour le presbytère de La Gorgue. Références exigées. 10.266

Très bonne CUISINIÈRE, demande emploi même dans collège ou pension ou pour prêtre. S'adresser 32, rue du Metz, Lille. 10.267

JEUNE FILLE ayant brevet connaissant anglais et musique, désire leçons dans bonnes familles. Prendre adresse au bureau du journal, Roubaix.

MAUBEUGE. — Famille Cochez, 9, avenue des Lilas, Lille, désirerait nouvelles du sergent Paul Cochez, au 1er territorial d'Infanterie, 16e compagnie. Assevent. 10.270

BONNE. On demande une jeune fille bien élevée, très sérieuse et propre, pour ménage catholique de trois enfants. Peu de cuisine, pas de lessive. Ecrire au bureau du journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille, aux initiales P. M. 10.272

MADAME PAUL DANSETTE
MODES-DEUIL-FOURNITURES, A LA CROIX DE MALTE, Place et rue Ratisbonne, 1, Lille, cars B et E. Deuil depuis 4 fr. 50.- Arrangements depuis 1 fr. 50. La façon est offerte gracieusement aux personnes achetant les fournitures. 10.168

JEUNE FILLE sérieuse sachant diriger ménage désire place chez un Prêtre ou pour soigner jeunes enfants, prendre l'adresse au bureau du journal, 15, rue d'Angleterre, Lille. 10.249

Famille PARMENTIER-LANNOY désire instamment nouvelles quelconques, abbé Flament, Englefontaine et Me Michaux-François, Maubeuge.

LA MAISON SOYEZ PERE
informe sa clientèle que ses ateliers continuent à fonctionner et peut livrer de suite Malles, sacs, paniers et serviettes pour pensionnaires. 10.250

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, LILLE.